

26 janvier 2016 – Visite du syndic au Parc Cézanne

Membres du CS présents : Mmes d'Onorio, Thibault ; MM. Bayle, Carron, Füredi, Poss

Planning des visites

1. Sur proposition de M. Carmille, les visites auront désormais lieu les 1^{er} et 3^e jeudis du mois. L'heure reste inchangée, à 9h30.

Eau

2. Compteurs d'eau : installation des nouveaux compteurs avec télé-relève. M. Carmille a adressé un courrier recommandé à la Générale Industrielle, sans retour pour l'instant.
3. M. Carmille fait établir un devis pour supprimer toutes les anciennes bouches d'arrosage extérieures devenues inutiles et sources de désordres potentiels (programme à définir de concert avec le CS).

Circulation des véhicules

4. Les bandes réfléchissantes des poteaux de stationnement se décollent. Des catadioptres ont été installés. Affaire classée.

Installations électriques

5. Une visite de l'ensemble a eu lieu le 22 janvier pour les membres du conseil syndical. Les travaux ont été réceptionnés. Il reste deux correctifs à apporter (local vélos Ste-Victoire ; interrupteur extérieur porte entrée bloc-garages sur cour des mûriers). M. Füredi signale un possible problème relatif à l'un des détecteurs de présence au sous-sol de l'Estaque ; à surveiller et faire remonter la question si nécessaire dans le cadre de l'année de garantie.
6. M. Carmille a notifié à ERDF la demande de mettre un terme au contrat EDF du compteur alimentant le petit local technique au bâtiment Hermitage qui a été raccordé au compteur des communs pour faire l'économie d'un abonnement.
7. M. Carron présentera le bilan, y compris financier, de l'opération à l'AG du 03/02.
8. Les placards électriques méritent l'intervention d'un menuisier pour reprendre toutes les serrures et dispositifs de blocage des portes. M. Carmille recherche un prestataire avec lequel pourra être précisée la prestation attendue.
9. Il a été demandé à VR Energie de présenter une proposition pour la maintenance des installations rénovées.

Ascenseurs

10. Une rencontre est prévue le 27 janvier à 14 h avec un représentant de KONÉ pour faire le point sur les différentes questions en cours : puissance souscrite ; reprise de l'éclairage des cabines...

Espaces verts

11. M. Carmille demandera à M. Lerda de lui restituer les boîtiers de programmation de l'arrosage au moment du changement de prestataire.
12. Prévoir un accès sécurisé à la terrasse au-dessus du bloc-garages, à définir avec le nouveau prestataire du contrat d'entretien des espaces verts.
13. KLM a présenté un devis pour 442,61 € pour le petit portillon existant. Il est décidé de reporter la décision en lien avec le point précédent.

Fibre optique

14. La réponse au message du président du CS obtenue d'Orange ce 25/02 n'apporte aucune information nouvelle.

Interphone

15. Le remplacement du système d'interphonie sera mis au vote à la prochaine AG. M. Carmille relance ENB pour obtenir un devis et sollicite M. Richir.

Chauffage

16. Un tuyau de la sous-station de chauffage du bâtiment Le Grand Pin n'est pas raccordé. M. Carmille a signalé ce point à COFELY.
17. La pompe de la sous-station du Ste-Victoire génère une nuisance sonore dans les appartements. Elle n'est pas équipée de joints anti-vibratiles. Un point a été fait par M. Bayle avec M. Gaillardon, le technicien de COFELY en charge de l'installation, mais n'a pas permis de dégager une solution satisfaisante. M. Carmille sollicite l'avis de Mme Clémens pour vérifier si cela relève bien du P3, avant de se retourner vers COFELY.

Divers

18. Le conseil syndical donne son accord à M. Carmille pour la signature du plan de bornage parcellaire.
19. Plusieurs poubelles n'ont plus de couvercle. M. Carmille demande à M. Enjalric de les remplacer.
20. Des cartons de déménagement ont été laissés dans les parties communes du bâtiment Bellevue. M. Carmille a passé commande à la société NEJ de les enlever et imputera la dépense sur le compte du copropriétaire concerné.
21. Une poignée de porte a été remplacée au bâtiment Le Grand Pin : son aspect mat jure avec les autres poignées. M. Carmille demande une intervention à la société Express Clé, qui a effectué le remplacement.
22. Mme Revest signale que les plaques d'égout au sous-sol du bâtiment Le Grand Pin font du bruit lors du passage de véhicules. M. Carmille a demandé à KLM de les caler pour supprimer le bruit : ce n'est pas possible selon ce dernier qui a fourni un devis de 770,53 € pour le remplacement des tampons des regards. M. Carmille sollicite M. Enjalric pour une intervention beaucoup moins onéreuse.